

LA SCPI URBAN CŒUR COMMERCE RENOUVELLE SON LABEL ISR

Ce renouvellement confirme l'engagement d'URBAN PREMIUM en faveur d'une gestion immobilière responsable, associant amélioration de la performance environnementale des actifs et contribution au dynamisme des commerces de centre-ville.

Paris, le 15/10/2026 - **URBAN PREMIUM annonce le renouvellement du label Investissement Socialement Responsable (ISR) de sa SCPI URBAN CŒUR COMMERCE, spécialisée dans l'immobilier commercial de centre-ville. Initialement labellisée en août 2023, la SCPI a obtenu le renouvellement de sa certification le 12 août 2026, à l'issue d'un audit réalisé par AFNOR Certification, avec l'accompagnement du cabinet de conseil Citae.**

Une démarche d'amélioration continue appliquée à l'ensemble du patrimoine

La stratégie ISR d'URBAN CŒUR COMMERCE repose sur une approche dite « Best-in-Progress », qui vise à faire progresser dans le temps les performances environnementales, sociales et de gouvernance des immeubles détenus par la SCPI. Cette démarche s'appuie sur une grille d'évaluation permettant de mesurer les caractéristiques de chaque actif, d'identifier les axes d'amélioration et de suivre leur évolution. Dans le cadre de ce nouveau cycle de labellisation, 102 actifs immobiliers ont ainsi été analysés.

Sur le plan environnemental, la SCPI entend notamment généraliser le suivi des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine. La réalisation d'audits énergétiques doit également permettre d'identifier les actions à engager pour améliorer progressivement la performance des bâtiments et réduire leur empreinte environnementale.

Une stratégie responsable étroitement liée au dynamisme des centres-villes

Au-delà de l'amélioration de la performance environnementale de son patrimoine, la démarche ISR d'URBAN CŒUR COMMERCE s'inscrit pleinement dans sa stratégie d'investissement, tournée vers les commerces de centre-ville. En privilégiant cette typologie d'actifs, la SCPI entend contribuer à la vitalité économique des centres urbains et au maintien d'une offre de commerces et de services de proximité.

Cette dimension sociale se traduit notamment par la prise en compte de critères liés à l'accessibilité des immeubles, à leur proximité avec les transports en commun et les solutions de mobilité douce, ainsi qu'à la nature des activités exercées par les locataires et à leur contribution à la vie locale. L'objectif est ainsi de concilier les enjeux de gestion responsable du patrimoine immobilier avec ceux de l'attractivité et du dynamisme des centres-villes.

Une démarche qui repose aussi sur l'engagement des parties prenantes

La démarche ISR d'URBAN CŒUR COMMERCE repose également sur l'implication des différents acteurs associés à la gestion de son patrimoine. Une attention particulière est portée à la relation avec les locataires, que la SCPI souhaite sensibiliser aux enjeux environnementaux et encourager à s'engager dans des pratiques plus responsables. L'objectif est notamment de favoriser leur participation à la démarche d'amélioration continue engagée par la SCPI, en les associant aux efforts de maîtrise des consommations énergétiques et de réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments.

Cette démarche concerne également les administrateurs de biens, dont le rôle est important dans la mise en œuvre des engagements ESG de la SCPI. URBAN CŒUR COMMERCE entend ainsi renforcer leur implication afin de favoriser une meilleure prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion quotidienne de son patrimoine. L'enjeu est de faire de l'investissement responsable une démarche collective, portée à la fois par la société de gestion et les acteurs qui interviennent dans la gestion de ses actifs.

« Le renouvellement du label ISR d'URBAN CŒUR COMMERCE s'inscrit dans la continuité de notre stratégie de gestion immobilière. Notre ambition est d'accompagner nos actifs dans l'amélioration progressive de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance, tout en restant fidèles à notre conviction : les commerces de centre-ville jouent un rôle essentiel dans la vitalité économique et sociale des territoires. Cette démarche repose sur des engagements concrets et mesurables, que nous souhaitons poursuivre dans la durée, en associant étroitement nos locataires et nos partenaires. », conclut **Thomas Ducerf, direction du développement d'URBAN PREMIUM.**

À propos d'URBAN PREMIUM

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP10000021 en date du 10 juin 2010, URBAN PREMIUM concentre son développement sur la structuration et la gestion de véhicules d'investissement collectifs en immobilier destinés à une clientèle grand public. La société se distingue par son positionnement unique : l'immobilier en cœur de ville, l'immeuble bourgeois d'habitation à rénover et le commerce de proximité. URBAN PREMIUM fait partie du Groupe BACALAN, renforçant ainsi sa solidité stratégique et son ancrage opérationnel dans le secteur immobilier.

Contacts Presse – Agence Be RP

Annabel Verrier – annabel@be-rp.fr – 06 24 37 32 01

Héloïse Guillet – heloise@be-rp.fr – 07 62 58 36 06